

LA CHARTE DU PATIENT DIALYSÉ

Le Centre d'Hémodialyse du CHPA-CHIAP est accessible à tous.

Il est adapté aux personnes handicapées.

Le Centre garantit la qualité des traitements, des soins et de l'accueil.
Il est attentif à la prise en charge de la douleur.

L'information donnée au patient est accessible et loyale.

Le patient participe aux choix thérapeutiques qui le concernent.

Un acte médical ne peut être pratiqué qu'avec le consentement libre et éclairé du patient.

Le patient dialysé peut à tout moment quitter l'établissement sauf exceptions prévues par la loi, après avoir été informé des risques éventuels qu'il encourt.

La personne dialysée est traitée avec égard. Ses croyances sont respectées.
Son intimité est préservée ainsi que sa tranquillité.

Le respect de la vie est garanti à tout patient dialysé ainsi que la confidentialité des informations personnelles, médicales et sociales qui le concernent.

Le patient dialysé exprime ses observations sur les soins et l'accueil.

Néphrologues :

Dr Gaëtan LEBRUN - Chef de service

Dr Corinne GUIBERGIA - Praticien hospitalier

Dr Dominique JAUBERT - Praticien hospitalier

Dr Mourad HALLAH - Praticien attaché

Dr Anna LACHAUD - Assistant spécialiste

Dr Djamel ELEULDJ - Praticien attaché

Dr Marie-Amélie ARGOUD - Praticien attaché

CH du Pays d'Aix - CH Intercommunal Aix-Pertuis

Site d'Aix, Avenue des Tamaris 13616 Aix-en-Provence cedex 1
Tel 04 42 33 50 00 - Fax 04 42 33 51 20 - www.ch-aix.fr

Service Communication - Février 2018 - Ref 15.03

Livret d'Accueil du Centre d'Hémodialyse

Notre centre se situe dans l'enceinte du site d'Aix du Centre Hospitalier du Pays d'Aix - Centre Hospitalier Intercommunal Aix-Pertuis.

Cette situation permet une prise en charge globale de la maladie rénale.

Les techniques pratiquées sont :

- Hémodialyse et Hémodiafiltration (18 postes)
- Dialyse péritonéale (Dialyse péritonéale automatisée et continue ambulatoire)
- Evaluation et réalisation du bilan pré-transplantation rénale en lien avec le service de Transplantation rénale du CHU de Marseille (AP-HM).

L'équipe est constituée de :

- Néphrologues
- Aide-Soignantes
- Cadres de santé
- Techniciens de dialyse
- Pharmacien
- Assistantes médico-administratives
- Infirmières Diplômées d'Etat
- Diététiciens
- IDE DP
- Agents de Service Hospitalier
- Equipe mobile de psychiatrie



Le centre de dialyse est ouvert DU LUNDI AU SAMEDI, DE 7H00 À 19H00

Les séances se déroulent :

- LES LUNDIS, MERCREDIS, VENDREDIS ET LES MARDIS, JEUDIS, SAMEDIS
À PARTIR DE 7H LE MATIN ET DE 13H L'APRÈS-MIDI



Secrétariat Hémodialyse : **04 42 33 50 58**

Secrétariat Néphrologie : **04 42 33 90 74**

Un service d'astreinte téléphonique est assuré 24h/24h :

- AU **04 42 33 50 58** ET **04 42 33 50 59**
DU LUNDI AU SAMEDI, DE 6H00 À 19H00

- AU **04 42 33 50 00** (DEMANDER LE NÉPHROLOGUE DE GARDE)
LES NUITS ET LE DIMANCHE.

Votre prise en charge en dialyse

Lors de votre arrivée à l'hôpital : Vous devrez vous rendre au bureau des entrées où votre dossier sera créé (*documents de sécurité sociale, de mutuelle en cours de validité, pièce d'identité*).

Lors de votre arrivée dans le centre de dialyse :

Nous vous demanderons de signer un certain nombre de documents (*la désignation de la personne de confiance, le formulaire de consentement éclairé du patient, un formulaire sur la communication du dossier médical après décès, un formulaire d'autorisation pour pratiquer des sérologies HIV*).

Il vous sera demandé une photo d'identité.

De plus, toutes modifications de vos coordonnées personnelles devront être signalées rapidement au secrétariat.

En cas de difficultés sociales, familiales ou professionnelles, une assistante sociale est disponible.

Vous pouvez également contacter la FNAIR, Fédération Nationale d'Aide aux Insuffisants Rénaux (www.fnair.asso.fr/)

Votre tenue

Vous êtes invité(e) à vous préparer lors de votre arrivée dans le centre d'hémodialyse :

1 - Lavage des mains et du bras de la fistule

2 - Tenue adaptée avec manches courtes

Si des patchs anesthésiques vous ont été prescrits, n'oubliez pas de les mettre 1 heure avant votre séance.

Il est interdit de fumer ou de vapoter dans les locaux de la dialyse, de prendre un traitement non prescrit, de prendre des boissons alcoolisées ou des substances prohibées.

La séance

Un horaire de branchement vous est attribué, qu'il convient absolument de respecter pour le bon fonctionnement du service.

Durée : entre 4 et 6 heures selon prescription médicale.

Collation : une collation vous sera servie si votre état de santé le permet.

Divertissement : une télévision est mise à votre disposition et nous vous demandons de venir avec votre paire d'écouteurs et une télécommande.

Visites : pas de visite pendant les séances (sauf autorisation médicale).

Transmissions : nous vous donnerons un carnet de liaison à apporter à chaque séance pour noter toute modification de traitement et les rendez-vous médicaux.

Transport : un taxi ou un VSL s'occupera des trajets en votre domicile et la dialyse. Seuls les patients qui ne sont pas autonomes peuvent justifier d'une ambulance.

Quelques recommandations

Le régime :

Il doit être pauvre en potassium, en sel et en eau (*pas plus de 750 ml de liquide par jour*).

Une consultation par un diététicien sera effectuée lors du début de la prise en charge en dialyse puis régulièrement.

L'équipe est disponible pour répondre à vos questions et des documents pour vous aider à suivre ce régime peuvent vous être remis.

Les médicaments :

Ils doivent être utilisés avec prudence :

- Contre-indication des anti-inflammatoires non stéroïdiens ou des héparines de bas poids moléculaire.

- Les antalgiques puissants, paliers 2 ou 3 doivent être utilisés à de faibles doses (*risque d'intolérance*).

- Les doses d'antibiotiques doivent être adaptées.

TOUT NOUVEAU TRAITEMENT DOIT ÊTRE SIGNALÉ À L'ÉQUIPE MÉDICALE.

Les bilans :

Sauf urgence, tous les bilans biologiques demandés par d'autres médecins peuvent être réalisés en dialyse. Cela vous évitera d'aller au laboratoire et préservera vos veines.

La voie d'abord d'hémodialyse :

Le cathéter ne doit pas être touché en dehors des séances d'hémodialyse.

Sauf s'il est défait, le pansement ne doit pas être refait.

La fistule artérioveineuse est fragile : jamais de prise de sang ou de prise de tension artérielle sur le bras de la fistule. Le pansement simple sur la fistule laissé en fin de dialyse doit être retiré le lendemain de la séance.

Évaluation pour une transplantation :

Si vous le désirez et si votre état de santé le permet, une évaluation pour une transplantation rénale sera réalisée en lien avec le CHU de la Conception.